

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY2071BH

Titre long Relations interpersonnelles

Nombre de crédits 3

Trimestre et année Hiver 2023

Horaire Mercredi 9h00 à 12h00

Mode de formation En présentiel

Site StudiUM <https://studium.umontreal.ca>

Description courte et préalables <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

Enseignant(e)

Nom et titre Émilie Tétreault, Ph.D

Coordonnées e.tetreault@umontreal.ca

Disponibilités Après le cours et par courriel

Auxiliaire d'enseignement

Nom À déterminer

Coordonnées -

Disponibilités Les questions doivent être posées sur le forum sur Studium

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances de base et approfondies sur les relations interpersonnelles; les principales dimensions inhérentes aux relations, les théories associées, l'intégration de ces concepts au sein de différentes approches en psychologie, ainsi que leurs implications pratiques et cliniques.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'étudiant aura une connaissance globale des concepts liés aux relations interpersonnelles chez l'être humain et sera en mesure d'aborder ces concepts sous une perspective critique et réflexive ainsi que de les appliquer dans un contexte pratique et clinique.

Compétences développées

Connaissance, compréhension et application de concepts essentiels en psychologie des relations interpersonnelles.

Méthodes pédagogiques utilisées

Exposés magistraux, présentations de cas cliniques, discussions, lectures.

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Cours 1 11 janvier	Présentation du plan de cours Introduction	Cours magistral	Travail pratique 1
Cours 2 18 janvier	Construction de l'attachement	Cours magistral Remise travail pratique 1	Lecture sur Studium
Cours 3 25 janvier	Attachement chez l'adulte (relations amoureuses)	Cours magistral	Travail pratique 2
Cours 4 1 ^{er} février	Estime de soi et présentation de soi	Cours magistral Remise travail pratique 2	Lecture sur Studium Travail pratique 3
Cours 5 8 février	Affirmation de soi et communication	Cours magistral Remise travail pratique 3	Lecture sur Studium Travail pratique 4
Cours 6 15 février	Synthèse et applications cliniques (Cours 1-5)	Cours magistral Mini-présentations : Étude de cas Remise travail pratique 4	-
22 février	Examen intra (Cours 1-6)	Examen	-
1 ^{er} mars	Période d'activités libres	-	-
Cours 8 8 mars	Peur des autres (timidité, anxiété sociale et autres)	Cours magistral	- Travail pratique 5
Cours 9 15 mars	Relations de couple	Cours magistral Remise travail pratique 5	Lecture sur Studium Travail pratique 6
Cours 10 22 mars	Rôles dans les relations et conflits	Cours magistral Remise travail pratique 6	Travail pratique 7

| Plan de cours

Cours 11 29 mars	Relations d'objet	Cours magistral Remise travail pratique 7	Lecture sur Studium
Cours 12 5 avril	Relations et personnalités	Cours magistral	Travail pratique 8
Cours 13 12 avril	Synthèse et applications cliniques (Cours 7-12)	Cours magistral Remise travail pratique 8 Mini-présentations : Interventions	-

Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Examen en classe	<u>Examen intra</u> Questions à choix multiples, questions à court et moyen développement. Compréhension de la matière et capacité à appliquer les connaissances au niveau théorique et pratique.	2023-02-22	40%
Remise de travail en ligne	<u>Travaux pratiques</u> Questions ouvertes visant à favoriser une intégration personnelle des notions vues en classe et à les appliquer à un niveau réflexif et/ou pratique	Avant le cours suivant (au plus tard à 9h à la date du cours suivant)	40% (5% par travail pratique)
Remise de travail en classe	<u>Mini-présentation d'un cas</u> (Et remise d'une fiche contenant les éléments essentiels de la présentation)	2023-02-15	10%
Remise de travail en classe	<u>Mini-présentation d'une intervention</u> (Et remise d'une fiche contenant les éléments essentiels de la présentation)	2023-04-12	10%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux Les travaux pratiques seront à remettre sur Studium avant le cours suivant (limite: 9h à la date du cours suivant)
Les fiches accompagnant les deux mini-présentations seront à remettre au plus tard le jour de la présentation (les 15-02-2023 et 12-04-2023) à 9h

Matériel autorisé aux examens Aucun

Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents Pas de manuel obligatoire. Les notes de cours seront disponibles sur Studium, ainsi que des lectures proposées (optionnelles).

Ressources complémentaires

Documents DeVito, J. A, Chassé, G. Vezeau, C. & Prévost-Breault, A. (2019). La communication interpersonnelle, (4e ed). Pearson.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire disponible à cet effet dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intratrimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

Politique de retard des travaux À l'intérieur des cinq jours suivants la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

Dates importantes

Modification de l'inscription 2023-01-24

Date limite d'abandon 2023-03-17

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours. [Demande d'autorisation pour l'enregistrement d'un cours](#)

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Bureau du français dans les études

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

Aide à l'apprentissage

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<https://bib.umontreal.ca/services>

Soutien aux étudiants en situation de handicap

<https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/soutien-etudiants-situation-handicap>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.